

Mieux payer ses ingénieurs ou payer des extras, dit la CAQ



CHARLES LECAVALIER

Mardi, 21 avril 2015 11:49

MISE à JOUR Mardi, 21 avril 2015 12:42

L'État devra mieux payer ses ingénieurs sans quoi les extras et les contrats juteux de consultants continueront de s'accumuler, estime la Coalition avenir Québec.

«Depuis 2009, seulement 28 ingénieurs séniors ont été embauchés par le gouvernement du Québec. On est incapable de suivre la parade et on perd nos employés d'expériences au profit du privé, des sociétés d'État et des municipalités», affirme le caquiste Éric Caire. Cette incapacité à conserver son expertise empêche le ministère des Transports de bien gérer ses contrats. Il doit même faire appel au privé à grands frais pour réaliser certaines tâches, ajoute-t-il.

La CAQ souhaite que le gouvernement du Québec fasse des offres spécifiques aux ingénieurs, aux techniciens en travaux publics ainsi qu'aux informaticiens. Elle estime que l'écart de salaire entre un ingénieur du MTQ et un autre au privé est de 26 000 \$. Selon Éric Caire, le gel salarial proposé par Martin Coiteux accentuera d'ailleurs la perte d'expertise.

Il croit plutôt que le gouffre doit être comblé. Pour ce faire, l'État devrait investir près de 56 millions, dit le député caquiste.

Le retour des «extras libéraux»

Le député de La Peltre, qui était accompagné de son collègue Claude Surprenant, en a profité pour s'en prendre aux libéraux. À son avis, les extras pullulent depuis leur retour au pouvoir et «l'incompétence» coûte cher.

Il rapporte que 2014 a été «la pire année pour les extras.» Durant cette année, le MTQ a octroyé presque le double de l'année précédente en extras, affirment les caquistes. Ils ajoutent que la situation n'est pas plus rose à la Société québécoise des infrastructures, qui a dépensé 104 millions \$ en suppléments en cinq ans. «Lorsque les libéraux sont au pouvoir, on peut noter une recrudescence des extras pour des projets d'infrastructure», a dit Éric Caire.

Vous désirez réagir à ce texte dans nos pages Opinions?

Écrivez-nous une courte lettre de 100 à 250 mots maximum à l'adresse

suivante: opinions@quebecormedia.com